Comporte une table alphabétique en fin d'année

Mairie de Tribardou

REGISTRE

Contenant Douze *feuillets, cotés et paraphés par nous Président du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, destiné à constater les* **NAISSANCES, MARIAGES** *et* **DÉCÈS** *de la Commune de* Tribardou *pendant le cours de l'année 1837.*

A Meaux, le Dix *Décembre mil huit cent trente-six.*

Pour M. le Président,
Le Conseiller Délégué
Signé illegible

N°. 1er.

Décès
de François
Germain
Jaquin

L'an mil huit cent trente sept, le trois Janvier trois heures du soir, devant nous officier de la Commune de Tribardou officier de l'état civil, sont comparus les sieurs Pierre Hubert Jaquin, âgé de trente trois ans, vigneron, et Adolphe Jaquin, âgé de vingt cinq ans, boulanger, tous deux témoins majeurs demeurant à Tribardou, et fils du défunt ci après

nommé, lesquels nous ont déclaré que
François Jacquin Seguin, âgé de
cinquante huit ans, propriétaire, né
à Trilbardou et y demeurant, fils
d'Etienne Seguin, et de Julie Daniel
Digard, tous deux décédés, époux de
Marie Françoise Julie Bonhomme
de Jeanne qui lui survit, est décédé
audit Trilbardou, en son domicile,
aujourd'hui à une heure après midi,
et ont les déclarants signé avec nous
le présent acte, après lecture faite.

âgé de cinquante sept ans

P. F. Seguin

A. Seguin

Alex.re Pachot

N.o 2.

L'An mil huit cent trente sept le
quatre Janvier, cinq heures du soir,
devant nous Maire de la commune
de Trilbardou, officier de l'Etat civil
est comparu le sieur Jacques Jacques
Théodore Blot, âgé de trente sept
ans, manouvrier demeurant à
Trilbardou, lequel nous a présenté
un Enfant de sexe féminin, né
à Trilbardou le huit de présent mois,
à onze heures du soir, de son légitime
mariage avec Adélaïde Madeline
Héret, sa femme, âgée de vingt ans,
auquel enfant il nous a déclaré donner
les prénoms de Jesserine Adélaïde
Madeline, lesdites présentation
et déclaration nous ont été faites
en présence des sieurs Pierre Charles

Naissance de Jesserine Adelaïde Madeline Blot.

Nicolas Héret, âgé de soixante un ans
manouvrier, et Alexandre Théodore
Vandescal, âgé de cinquante deux ans
Instituteur, tous deux voisins majeurs
demeurant à Trilbardou, lesquels ont
signé avec nous le présent après lecture
faite. Pierre Charles Héret

Vandescal

Alex.re Pachot

N.o 3.

L'An mil huit cent trente sept, le dix
Janvier, dix heures du matin, devant
nous Maire de la commune de Trilbardou
officier de l'Etat civil, est comparu le sieur
Louis Espérance Vavassour, âgé d'environ
cinq ans, Employé de la
maison Coulet, commune de Trilbardou
lequel nous a présenté un Enfant de
sexe féminin, né à la maison Coulet
le six du présent mois, à onze heures
du matin, de son légitime mariage avec
Narcisse Alexandrine Jacquet, sa femme,
âgée de vingt un ans, auquel Enfant
il nous a déclaré donner les prénoms
de Louise Alexandrine Angélique,
lesdites présentation et déclaration nous
ont été faites en présence des sieurs
Alexandre Théodore Vandescal, âgé
de cinquante deux ans, et Jean Marie
Minard, âgé de trente huit ans, tous
deux voisins majeurs demeurant à
Trilbardou, lesquels ont, ainsi que
le père de l'Enfant, signé avec nous

Naissance de Louise Alexandrine Angélique Vavassour

Mairie de Trilbardou

le président acte, après lecture faite.

Vandescal Jurumeau

Alex.dre Pachot

Louis Valladeau

N.o 4.

Naissance de Marie Clarisse D'heur

L'An mil huit cent trente sept, le dix neuf Mars, huit heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat civil, est comparu le sieur Adam Frédéric D'heur, âgé de trente ans, manouvrier, demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin, né à Trilbardou, le dix huit du présent mois, à onze heures du soir, de son légitime mariage, avec Marie Dédrée Mercissaux, sa femme, âgée de trente cinq ans, auquel Enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Marie Clarisse, lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Antoine Louis Charles D'heur, âgé de soixante douze ans, manouvrier, et de Alexandre Théodore Vandescal, âgé de cinquante deux ans, instituteur, tous deux demeurant à Trilbardou, lesquels ont signé avec nous le présent acte, excepté le père de l'Enfant qui a déclaré ne le savoir, de ce par nous interpellé, le tout après lecture faite.

A L D'heur

Vandescal

Alex.dre Pachot

N.o 5.

TIMBRE 70c NATIONAL

Décès de Marie Clarisse D'heur

L'An mil huit cent trente sept, le trois Mars, sept heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat civil, sont comparus les sieurs Antoine Louis Charles D'heur, âgé de soixante douze ans, manouvrier, et Alexandre Théodore Vandescal, âgé de cinquante deux ans, instituteur, tous deux Voisins, demeurant à Trilbardou, lesquels nous ont déclaré que Marie Clarisse D'heur, âgée de dix jours, née à Trilbardou le dix huit du présent mois, fille légitime de Jean Frédéric D'heur et de Marie Dédrée Mercissaux, demeurant ensemble audit Trilbardou, est décédée au domicile de son père et mère le deux du présent mois à huit heures du soir, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

A L C D'heur

Vandescal

Alex.dre Pachot

N.o 6.

Décès de Jeanne Marie Mairé

L'An mil huit cent trente sept, le vingt sept Mars, heure de midi, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat civil, sont comparus les sieurs François Crédinal Bamon, âgé de vingt deux ans, berger, et Alexandre Théodore Vandescal, âgé de cinquante deux ans, instituteur

Mairie de Trilbardou

tous deux témoins majeurs, demeurant à Trilbardou, lesquels avons constaté que Jeanne Hilarie Vaudescal, âgée de cinquante un ans, ménagère, née à Trilbardou, est décédée ce jourd'hui, fille de Joseph Vaudescal, et de Jeanne Nicole Legoindre, veuve dans décédée et épouse de Pierre Onésime Benanfant, son mari, âgé de quarante neuf ans, est décédé ce dit Trilbardou, ici domicilié de son dit mari, aujourd'hui à dix heures du matin, ce qu'il a déclaré, dont avec nous le président acte, après lecture faite. S.

Vaudescal

J. O. Benanfant

Alex.re Pachot

N.o 7.

Naissance de Julie Amance Seguin

Le douze Avril mil huit cent trente deux, huit heures du soir, par devant nous Maire de la Commune de Trilbardou, officier de l'Etat civil, est comparu Jean Adolphe Seguin, âgé de trente ans, propriétaire demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à Trilbardou, ce jourd'hui à une heure de relevée, de son légitime mariage avec Victoire Cupinie Vincent, sa femme, âgée de vingt neuf ans, à laquelle enfant il a déclaré donner les prénoms de Julie Amance, et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Alexandre Théodore Vaudescal, âgé de cinquante deux ans, instituteur, et Pierre Jules Seguin, âgé de trente trois ans, manœuvrier, tous deux témoins majeurs demeurant à Trilbardou, lesquels ont, ainsi que le père de l'enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite. S.

Vaudescal

P. J. Seguin

A. Seguin

Alex.re Pachot

N.o 8.

Naissance de Louis Alexandre Sani Marin

Le mil huit cent trente deux, le douze Avril, heure de midi, par devant nous Maire de la Commune de Trilbardou, officier de l'Etat civil, est comparu le sieur Jean Baptiste Sani Marin, âgé de trente trois ans, propriétaire demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Trilbardou, ce jourd'hui à une heure du matin, de son légitime mariage avec Elise Hilarie Gaillard, sa femme, âgée de vingt trois ans, auquel enfant il a déclaré donner les prénoms de Louis Alexandre Sani, lesquels présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Alexandre Théodore Vaudescal, âgé de cinquante deux ans, instituteur, et Pierre Jules Seguin, âgé de trente trois ans, manœuvrier, tous deux témoins majeurs demeurant à Trilbardou, lesquels ont, ainsi que le père de l'

Mairie de Trilbardou

l'Enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Vaudescal

P. J. Jaquin

J. B. F. Marin

Alex. Pachot

N°. 9.

Décès de Louis Théodore François Germon

L'An mil huit cent trente sept, le douze Mai, heure d'midi, devant nous Marie de la Commune de Trilbardou, officier de l'état civil, est comparus les sieurs Alexandre Théodore Vaudescal, âgé de cinquante deux ans, Instituteur, et Jean Thomas Vermeille, âgé de trente un ans, menuisier, tous deux demeurant mêmes, lesquels nous ont déclaré à Trilbardou, lesquels nous ont déclaré que Louis Théodore François Germon, âgé de soixante ans, berger, né à Mesnil, de ce Département, demeurant à Trilbardou, fils de François Germon et de Marie Jeanne Cécile Marne, époux de Décédé, veuf en premier lieu de Jeanne Marguerite Marie Louise Defente, veuf en second lieu de Marie Platand, et en troisième lieu de Marie Victoire Crévillot, en somme âgée de cinquante ans, est décédé ce jourd'hui à Trilbardou, son domicile, environ huit heures du matin, ce qui les déclarants signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

J. C. Vermeille

Vaudescal

Alex. Pachot

N°. 10.

Naissance de Louis Emile Charpentier

L'An mil huit cent trente sept, le vingt Mai, sept heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou, officier de l'état civil, est comparu le sieur Alphonse Charpentier, âgé de vingt quatre ans, sujet de Long, demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né à Trilbardou le dix neuf du présent mois, à trois heures du soir, de son légitime mariage avec Marie Adélaïde Marin, âgée de vingt sept ans, mêmes, et nous a déclaré vouloir donner les prénoms de Louis Emile, et de suite après présentation et déclaration nous sommes transportés en présence des sieurs Jean François Georges Bellenard, âgé de soixante ans, et Jean Baptiste Chang, Marin, âgé de trente trois ans, maître maçon, tous deux demeurant maçons, demeurant à Trilbardou, et beau frère du dit Charpentier, déclarant, lesquels ont, ainsi que le père de l'Enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

J. B. F. Marin

Georges Bellenard

A. C. Charpentier

Alex. Pachot

N°. 11.

Naissance de Louis Eugène Marin

L'An mil huit cent trente sept, le vingt Mai, dix heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou officier de l'état civil, est comparu le sieur Marie Jean Jean Marin, âgé de vingt neuf ans, cabaretier, demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un

Mairie de Trilbardou

Enfant du sexe masculin, né à Trilbardou, auquel lui a été donné les noms de Martin, de son légitime mariage avec Marguerite Julie Pomeille, sa femme, âgée de vingt huit ans, auquel Enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Jules Louis Eugène, lesdites présentation et déclaration ont été faites en présence de sieurs Pierre Philippe Pomeille, âgé de cinquante trois ans, manouvrier, et Simon Simon Lejeune, âgé de trente ans, tonnelier, tous deux voisins majeurs demeurant à Trilbardou, le premier beau père et le second voisin du dit Martin, déclarant, lesquels ont ainsi que le père de l'Enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

W. Pomeille — Lejeune

M. J. V. Martin — Alex. Parot

N°. 12.

Mariage de Louis Charles Hypolite Boulot et Julienne Angélique Pomeille

Au mil huit cent trente sept, le lundi vingt neuf Avril, vers huit heures du matin, par devant nous Maire et officier civil de la Commune de Trilbardou, département de Seine et Marne, sont comparus sieur Louis Charles Hypolite Boulot, âgé de vingt un ans et demi, marchand boucher, né à Vincennes, Arrondissement de Sceaux, Département de la Seine, demeurant à Trilbardou, majeur, fils de Charles Hypolite Boulot, aussi marchand

TIMBRE MOBILE 70c

boucher, et de Marie Claude Danisseau, sa femme, demeurant ensemble audit Trilbardou, ici présents et consentants d'une part,

Et Demoiselle Julienne Angélique Pomeille, âgée de vingt ans, célibataire, née à Trilbardou, où elle demeure avec ses père et mère, fille mineure de Jean Pierre Pomeille, cultivateur, et de Marie Nicole Angélique Martin, sa femme, demeurant ensemble audit Trilbardou, aussi présents et consentants d'autre part,

Lesquels ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, pour lequel les publications ont été faites devant la principale porte de la Maison Commune, savoir : la première le quatorze, et la seconde le vingt sept Avril présent mois à Midi ;

Aucune opposition n'ayant mainlevée n'ayant été signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre sixième du titre du Code civil intitulé du mariage, avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la loi que le sieur Louis Charles Hypolite Boulot et la demoiselle Julienne Angélique Pomeille sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Joseph Bouteux, âgé de cinquante neuf ans, boucher, demeurant à Paris, rue d'Anjou Saint Honoré N°. 8, oncle paternel

de l'épouse, de Jacques Jean François Aimé, âgé de trente sept ans, négociant, demeurant aussi à Paris rue Saint Martin N° 223, parrain dudit époux, de Pierre Philippe Vermeille, âgé de cinquante trois ans, manouvrier, et de Auguste Ferdinand Vermeille, âgé de quarante trois ans, propriétaire, tous deux oncles paternels de l'épouse, demeurant à Trilbardou, et tous quatre parents majeurs; lesquels après qu'il leur a été donné connaissance du présent acte, ont signé avec nous et les parties contractantes, excepté la mère de l'épouse qui a déclaré ne savoir écrire ni signer.

J. R. Vermeille P. C. Brulot

C. L. Brulot J. Vermeille

M. A. Vermeille J. Brulot

J. Vermeille Vermeille

A. J. Vermeille Digard

Demilly

Alex. Brulot

No. 13.

Mariage de Jean Michel Bouhingre et Marie Anne Brouille

Aujourd'hui cent trente sept, le six Frimaire, onze heures du matin, par devant nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de Trilbardou, Département de Seine et Marne, sont comparus Jean Michel, âgé de trente trois ans, né à Artins, canton de Vendôme, Arrondissement de Tourbeze, Département de l'Yonne, domestique, demeurant à Trilbardou, majeur fils de Lazare Michel, décédé à Artins le quatorze Germinal mil huit cent vingt six, comme il est constaté par l'acte de décès dressé à Artins le onze Floréal mil huit cent trente sept, et de Françoise Dore, décédée aussi à Artins, le vingt sept Décembre mil huit cent trente, comme il est constaté par l'acte de décès du ladit Artins, le onze Floréal mil huit cent trente sept.

Et Marie Anne Pétronille Bouhingre, âgée de trente ans, née à Trilbardou, propriétaire, demeurant, fille majeure de Jean Baptiste Bouhingre, décédé à Trilbardou, le dix sept Ventôse mil huit cent vingt quatre, et de Anne Natalie Elisabeth Chaudin, sa veuve, ici présente et contractante.

Les futurs époux ont déclaré sous la foi du serment qu'ils ignorent le lieu du décès et le dernier domicile de leurs ascendants, ce qui nous a également été attesté par les quatre témoins ci-après nommés, qui nous ont affirmé avec vérité que quoiqu'ils connaissent l'époux, ils ignorent le lieu du décès de leurs ascendants et leur dernier domicile.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre maison commune les dimanches, le vingt un et le vingt huit du mois de Mai de la présente année à l'heure de midi.

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leurs requisitions, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et du chapitre six du titre du Code civil intitulé du mariage, nous demandé aux futurs époux

Mairie de Trilbardou

et à la future épouse, ils veulent se séparer de
pour avoir en pour femme, ce que Dame
ayant l'époux de séparement de biens, ils
nous déclarent au nom de la Loi que le
sieur Jean Michel et la Demoiselle
Rose Pétronille Boulinguez, sont unis
par le mariage.

De quoi, après lecture faite en présence des
témoins Adolphe Lanfrand de Espinas âgé de
vingt ans, propriétaire demeurant à
Trilbardou, marié de l'Espinas, et Adrien
Lanfrand de Espinas, âgé du trente neuf ans
aussi propriétaire demeurant à Saint Germain
en Laye, département de Seine et Oise, com
de dite épouse, de Joseph Simon Bonnemain
âgé de cinquante cinq ans, propriétaire
demeurant à Trilbardou, beau père de
l'épouse, et Dame Félicie Boulinguez, âgée
de soixante deux ans, rentier, demeurant à
Charmentray, aussi paternel de l'épouse,
Ces tous quatre parents majeurs, lesquels
après qu'il leur en a été donné
lecture, l'ont signé avec nous et les parties
contractantes.

" approuvé l'emplette vingt mots en partie nulle "

R. G. Boulinguez — Lanfrand — Th. Claude
Lanfrand — Bonnemain
Benonach — Boulinguez
Boulinguez
Bourgeois père — Alex. Pachot

N°. 14.

Naissance de Jules Alexis Béaume

L'An mil huit cent trente sept, le neuf
Janvier, cinq heures du soir, devant nous
Maire de la Commune de Trilbardou
officier de l'Etat civil, est comparu le sieur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 70 c

Félix Augustin Béaume, âgé de trente
un ans, tailleur demeurant à Trilbardou
lequel nous a présenté un Enfant de
sexe masculin né à Trilbardou, le sept
de ce présent mois, à sept heures du soir,
de son légitime mariage avec Victoire
Virginie Pignel, sa femme, âgée de vingt
sept ans, auquel Enfant il a déclaré
donner les prénoms de Jules Alexis,
lesdites présentation et déclaration ont
été faites en présence des sieurs Pierre
François Fagin, âgé de trente trois ans,
serrurier, et Alexandre Théodore Pandevant
âgé de cinquante deux ans, instituteur,
tous deux Trilbardou, voisins majeurs demeurant
à Trilbardou, lesquels ont signé avec nous
après lecture faite, et il a été donné
lecture du présent acte, après
signature faite.

Fagin — Pandevant — L. F. Lignes
P. A. Beauma — Alex. Pachot

N°. 15.

Naissance de Rosalie Adelina Debeaupuis

L'An mil huit cent trente sept, le onze
Janvier, deux heures de midi, devant nous Maire de
la Commune de Trilbardou, officier de l'Etat
civil, est comparu le sieur Isidore Debeaupuis
âgé de vingt quatre ans, manouvrier
demeurant à Trilbardou, lequel nous a
présenté un Enfant du sexe féminin
né à Trilbardou le dix de présent mois,
à huit heures du matin, de son légitime
mariage avec Marie Françoise Elisabeth
Noel, sa femme, âgée de vingt deux ans
et laquelle Enfant il nous a déclaré

Mairie de Trilbardou

d'amer les prénoms de Mostatia Adélina, lesdites présentation et déclaration ayant été faites en présence des sieurs Jean Marie Minard, âgé de trente ans, manœuvrier, et Alexandre Théodore Paudescal, âgé de cinquante deux ans, chaudronnier, tous deux témoins majeurs demeurant à Tréillebardou, amis de la déclarante, lesquels ont signé avec nous le présent acte, excepté le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, le tout après lecture faite.

Paudescal

jm minard

Alexr Pachot

N°. 16.

Acte de naissance Adélaïde Vaumard v.e Vermeille

L'an mil huit cent trente-sept, le vingt six juin, six heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Tréillebardou officier de l'état civil, sont comparus les sieurs Frédéric Benjamin Vermeille, âgé de trente deux ans, manœuvrier, et Barthélemy Charles, âgé de quarante cinq ans, cordonnier, tous deux témoins majeurs demeurant à Tréillebardou, le premier fils, et le dernier gendre de la défunte ci après nommée, lesquels nous ont déclaré que Marie Anne Adélaïde Vaumard, âgée de soixante dix sept ans, cultivatrice, née et demeurant à Tréillebardou, fille de Pierre Vaumard, et de Marie Nicolle Vermeil, tous deux décédés, et veuve de défunt Jean Pierre Vermeille, est décédée audit Tréillebardou en son domicile, aujourd'hui à quatre

TIMBRE 70c NOTAL

heures du matin, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

t B vermeille

a B Charles

N°. 17.

Alexr Pachot

Mariage de Pierre Amand Bradier et Jeanne Bizarne

L'an mil huit cent trente-sept, le lundi dix sept juillet, six heures du matin, pardevant nous Maire et officier de l'état civil de la commune de Tréillebardou, se sont présentés sieur François Amand Bradier, âgé de trente ans, tonnelier, demeurant à Estèbe, département de Dordogne, et Jeanne Bizarne, fille majeure, aussi de Estèbe, ici présent et consentant, veuve de défunt Guillaume Gravenille, de Fouleno, décédé à Estèbe, le sept novembre mil huit cent trente sept, comme il est constaté par l'acte de décès dressé à Estèbe, le douze du dit mois et an, et demoiselle Zoé Virginie Bizarne, âgée d'environ un an, manœuvrière, née à Tréillebardou, et y demeurant avec ses père et mère, fille majeure de Jean Eustache Bizarne, aussi manœuvrier, et de Thérèse Prudence Pastes, sa femme, demeurant ensemble audit Tréillebardou, aussi ici présent et consentant, d'autre part.

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont

Mairie de Tréillebardou

des fêtes, savoir : en la Commune d'Esbly, les Dimanches vingt deux Juin dernier et deux Juillet présent mois, à onze heures du matin, et à Villeparisis, devant la principale porte de notre Maison Commune, aussi les Dimanches vingt deux Juin dernier et deux Juillet présent mois, à l'heure de midi. Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, ni étant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture à toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre deux du titre du code civil intitulé du Mariage nous demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la Loi, que les sieurs François Amand Brachard, et la demoiselle Zoé Virginie Biarne sont unis par le Mariage. De quoi nous avons dressé acte en présence de François Amand Brachard, propriétaire, âgé de quarante deux ans, instituteur demeurant à Esbly, parrain et cousin germain de l'époux et de Pierre Maurice Cuinat, âgé de cinquante ans, fabricant de Bretelles demeurant à Paris, rue de la Pilotte 7e. premier, Jean Pierre André Faux, de Nicolas Antoine Digard, âgé de quatre vingt huit ans, propriétaire, grand oncle maternel de l'épouse, à cause de Marguerite Vasse, sa femme, et de Jean Baptiste Amable Vasse, âgé de trente trois ans, cuisinier, oncle maternel, et parrain de l'épouse, tous deux demeurant à Villeparisis, et tous quatre témoins présents, lesquels, après qu'il leur a été donné lecture, ont signé avec nous et les parties contractantes.

Zoé Virginie Biarne

Brachard François Amand

J. Brachard

Cuinat

Digard

J. B. Vasse

Biarne

Vasse

Louis Denis Vandepas

Alex. Pathot

N°. 18.

Décès de Louise Julie Amélie Martin

L'an mil huit cent trente sept, le vingt huitième, huit heures du soir, devant nous Maire de la Commune de Villeparisis, officier de l'état civil, sont comparus les sieurs Jean Baptiste Vermeille, âgé de soixante neuf ans, maçon, et Théodore Vandepas, âgé de cinquante deux ans, instituteur, tous deux témoins majeurs demeurant à Villeparisis, lesquels nous ont déclaré que Louise Julie Amélie Martin, âgée de dix huit jours, née à Villeparisis, département de la Seine, fille de Jean Pierre Martin, marchand épicier, et de

Mairie de Trilbardou

Jean Joseph Louis, de Jeanne Joseph Bernard, demeurant à Trilbardou, lequel a déclaré ne savoir écrire ni signer, lecture faite.

Vaudescal — J B Vermeille — Alexis Jachet

N° 19.

Naissance de Marie Marguerite Pierre Rain

L'An mil huit cent trente sept, le deux Août, six heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat civil, est comparu le sieur Jean Pierre Rain, âgé de trente trois ans, charretier demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à Trilbardou le premier de ce mois, à dix heures du soir, de son légitime mariage avec Geneviève Marguerite Vermeille sa femme, âgée de vingt neuf ans, à laquelle enfant il nous a déclaré donner le prénom de Marie Marguerite Pierre. Lesdites présentation et déclaration ont été faites en présence des sieurs Jean Baptiste Vermeille, âgé de soixante neuf ans, maçon, et Alexandre Théodore Vaudescal, âgé de cinquante deux ans, propriétaires, tous deux demeurant à Trilbardou, le premier beau-père de l'enfant et le second ami du dit père déclarant, lesquels ont signé avec le père de l'enfant, après lecture faite.

J B Vermeille — Vaudescal — Alexis Jachet

J. P. Rain

N° 20.

Naissance de Geneviève Louise Aubergé Dubois

L'An mil huit cent trente sept, le dix neuf Août, heure de midi, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat civil, est comparu le sieur Charles Nicolas Dubois, âgé de cinquante trois ans, manœuvre demeurant à Trilbardou, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à Trilbardou le dix sept du présent mois, à dix heures du soir, de son légitime mariage avec Julie Aubergé sa femme, âgée de quarante deux ans, à laquelle enfant il nous a déclaré donner le prénom de Geneviève Louise Aubergé. Lesdites présentation et déclaration ont été faites en présence des sieurs Jean Baptiste Vermeille, âgé de soixante neuf ans, maçon, et Alexandre Théodore Vaudescal, âgé de cinquante deux ans, propriétaires, tous deux demeurant à Trilbardou, lesquels ont signé avec nous le présent acte, excepté le père de l'enfant qui a déclaré ne savoir écrire ni signer, lecture faite.

J B Vermeille — Vaudescal — Alexis Jachet

N° 21.

Décès de Marie Matthasé Pond.

L'An mil huit cent trente sept, le dix neuf Août, sept heures du soir, devant nous Maire de la Commune de Trilbardou officier de l'Etat civil, sont comparus les sieurs Pierre Jules Sequin, âgé de trente quatre ans, manœuvre, et Alexandre Théodore Vaudescal, âgé de cinquante

Mairie de Trilbardou

deux ans, instituteur, tous deux témoins majeurs demeurant à Triliardou, lesquels nous ont déclaré que Marie Anathasie Pot, âgée de vingt-quatre ans, manouvrier, né à Acquigny, arrondissement de Pontoise, Département de l'Oise, et y demeurant, fils de Jean Baptiste Joseph Pot, aussi manouvrier, et de Marie Catherine Couchefer sa femme, demeurant ensemble audit Acquigny, est décédé à Triliardou ce jourd'hui à six heures du soir au domicile dudit sieur Sequin ci dessus nommé et qualifié, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte après lecture faite. J. P. F. Sequin

Pondescal

Alex. Pachot

N° 22.

Naissance de Auguste Victor Bonhomme

L'an mil huit cent trente sept, le vingt un Mai, huit heures du matin, devant nous officier de l'état civil, est comparu le sieur Jacques Auguste Bonhomme, âgé de trente cinq ans, manouvrier, demeurant à Triliardou, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, né à Triliardou le vingt du présent, à six heures du soir, de sa femme, mariée avec Marie Anne Véronique Marlan, sa femme, âgée de trente un ans, auquel enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Auguste Victor, lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Alexandre Théodore Pondescal, âgé de cinquante deux ans, instituteur, et Pierre Jules Sequin, âgé de trente quatre ans, cultivateur, tous deux témoins majeurs demeurant à Triliardou, lesquels ont, ainsi que le père de l'enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite. J. P. F. Sequin

Triliardou, J. P. F. Sequin

Pondescal

Bonhomme

Alex. Pachot

N° 23.

Mariage de Louis Pierre Fortuné Denesilly et de Alexandrine Bouleaux

L'an mil huit cent trente sept, le Lundi trois Octobre, onze heures du matin, par devant nous Maire et officier de l'état civil de la Commune de Triliardou, département de Seine et Marne, sont comparus sieur Louis Pierre Fortuné Denesilly, âgé de vingt deux ans, garçon meunier, né à Lagny-sur-Marne, de ce département, et demeurant à Triliardou, majeur, fils de Louis Pierre Denesilly, aussi garçon meunier, et de Marie Martha Françoise Perot, sa femme, demeurant ensemble audit Triliardou, ici présents et consentants d'une part; et demoiselle Alexandrine Bouleaux, âgée de vingt ans et dame, couturière, née à la Ville de Meaux, et demeurant à Triliardou, fille mineure de Charles Joseph de Bouleaux, marchand à Soissons, et de Marie Colombe Denizot, sa femme, demeurant ensemble audit Triliardou, aussi présents et consentants d'autre part. Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux,

Mairie de Trilbardou

et dont les publications ont été faites devant la principale porte de cette maison commune ; savoir : la première le dix septil, et la seconde le vingt quatre septembre dernier, à dix heures du matin.

Aucune opposition ayant été signifiée, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du chapitre six du titre du code civil intitulé du mariage, avons déclaré au futur époux et à la future épouse susnommés et présents pour mari et pour femme, chacun d'eux ayant répondu distinctement et affirmativement, nous déclarons au nom de la Loi, que le sieur Louis Pierre Fortuné Denouilly, et la demoiselle Marie Adrienne Dupleux, sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Noël Honoré Crousseau, âgé de quarante quatre ans, maçon demeurant à Charenton, département de la Seine, rue de Paris, n° 13, oncle maternel de l'épouse, de Jean Pierre Denouille, âgé de cinquante trois ans, maçon demeurant à Tilly, oncle de l'époux, de Antoine Pinet, âgé de cinquante trois ans, jardinier demeurant à Rosny, département de la Seine, oncle maternel de l'époux, et Pierre Benedicte Pinet, âgé de vingt neuf ans, aussi jardinier demeurant à Meaux, cousin germain dudit

époux, et tous gens de leurs majeurs lesquels après qu'il leur a été donné lecture, ont signé avec nous et les parties contractantes, excepté la mère de l'épouse qui a déclaré ne savoir écrire ni signer.

M Brehaut 2.p.f. Denouilly
L. Denouilly
Mme Pinet
Crousseau
Pinet
Lorin
Denisot
Dupleux
a prière
Denouille
Alexre Pachot

N° 24.

Naissance de Maximilien Dupuis

Au mil huit cent trente sept, le treize Octobre, huit heures du matin, par nous Maire de la commune de Tilbardon officier de l'état civil, est comparu le sieur Germain Nicolas Dupuis, âgé de quarante deux ans, vigneron demeurant à Tilbardon lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Tilbardon le treize du

présents mois, à deux heures du matin, de son légitime mariage avec Sophie Brigitte Mouillé, sa femme, âgée de trente neuf ans, auquel Enfant il nous a déclaré donner le prénom de Maximilien. Lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Alexandre Théodore Vandescal, âgé de cinquante trois ans, instituteur, et Jean Thomas Vermeille, âgé de trente deux ans, manœuvrier, tous deux témoins majeurs demeurant à Teillardou, lesquels ont, ainsi que le père de l'Enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Vandescal — J. C. Vermeille — Alexre Pachot

N°. 25.

Naissance de Jules André Fourcine

Du huit

L'an mil huit cent trente sept le dix huit octobre, sept heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Teillardou, officier de l'Etat civil est comparu le sieur Michel Adolphe Prosper Fourcine, âgé de trente ans, vigneron, demeurant à Teillardou, lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin, né à Teillardou le dix sept du présent mois, à huit heures du soir, de son légitime mariage avec Marie Geneviève Célina Desmoulins, sa femme, âgée de trente quatre ans, auquel Enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Jules André,

lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Jean Baptiste Amable Caisse, âgé de trente trois ans, manœuvrier, et Jean Louis Raire, âgé de vingt huit ans, charretier, tous deux témoins majeurs demeurant à Teillardou, lesquels ont, ainsi que le père de l'Enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Caisse — Jean Raire — Alexre Pachot

N°. 26.

Naissance de Désirée Anthemise Pachot

Du sept

L'an mil huit cent trente sept le vingt neuf octobre, huit heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Teillardou, officier de l'Etat civil par délégation, est comparu le sieur Louis Joseph Alexandre Pachot, âgé de quarante six ans, meunier, marchand farinier et Maire de la Commune de Teillardou, demeurant, lequel nous a présenté un Enfant du sexe féminin, née à Teillardou, le vingt huit du présent mois, à quatre heures du soir, de son légitime mariage avec Marie Marguerite Désirée Bouchinet, sa femme, âgée de trente cinq ans, à laquelle Enfant il nous a déclaré donner les prénoms de Désirée Anthemise, lesdites présentation et déclaration nous ont été faites en présence des sieurs Marie Cange, Jean Baptiste Pachot, âgé de soixante quinze

Mairie de Teilhardou

ans propriétaire, et Alexandre Théodore Poudescal, âgé de cinquante trois ans instituteur, tous deux demeurant maisons demeurant à Trilbardou, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Poudescal

Pachet

Alex. Pachet

Bastier

N° 27.

Mariage de François Alexandre Marimoral et de Marie Geneviève Vermeille

L'an mil huit cent trente sept le lundi vingt Novembre, onze heures du matin, par devant nous Adjoint au Maire de la commune de Trilbardou, département de Seine et Marne officier de l'Etat civil par délégation sont comparus, sieur François Alexandre Marimoral, âgé de trente cinq ans, marinier né à Germigny L'Evêque, département de Seine et Marne, et demeurant à Paris rue de Lourcine maison de Louis Alexandre Marimoral, aussi marinier et de Angélique Augustine Boitel, sa femme demeurant ensemble audit Germigny L'Evêque, ici présents et consentants d'une part;

Et demoiselle Marie Geneviève Vermeille, âgée de vingt quatre ans, batelière, née à Trilbardou, et y demeurant avec sa mère, fille majeure de Jean Pierre Vermeille décédé, et de Marie Geneviève Gauffrier, sa veuve, demeurant audit Trilbardou aussi présente et consentante d'autre part;

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du mariage projeté entre eux, et dont les publications ont été faites, savoir: à Germigny L'Evêque les dimanches cinq et douze du présent mois à Trilbardou les dimanches cinq et douze du présent mois et à Trilbardou devant la porte de notre maison commune aussi les dimanches cinq et douze du présent mois aussi présentement à dix heures du matin.

Les actes ayant été signifiés, faisant droit à leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces ci dessus mentionnées et du Chapitre Six du titre du Code Civil intitulé du mariage, avons demandé aux futurs époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme l'un l'autre ayant répondu de séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la Loi, que le sieur François Alexandre Marimoral et la demoiselle Marie Geneviève Vermeille, sont unis par le mariage.

De quoi avons dressé acte en présence de Joseph Robert, âgé de quarante deux ans marchand de vin demeurant à Meaux place de la Comédie, et Nicolas Humbert, âgé de quarante sept ans, cordonnier demeurant à Germigny L'Evêque, tous

Mairie de Trilbardou

Deux amis de l'époux ; de Jean Pierre Vermeille, âgé de vingt six ans, Cabetier demeurant à Trillbardou, frère de l'épouse, et d'Alexandre Chaufournier, âgé de quarante quatre ans, Cultivateur demeurant à Pezenas le Chapitre, oncle maternel de l'épouse, et tous quatre témoins majeurs lesquelles après qu'il leur en a été aussi donné lecture, l'ont signé avec moi et les parties contractantes excepté le père et la mère de l'épouse et la mère de l'épouse, et le dit Alexandre Chaufournier, qui ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce par nous interpellés.

my vermille François Alexandre

Robert Maranto

Vermille Bumbert

C. Brulaux Jean Pierre

Beaudon Chaufournier

Bastide

N°. 28.

Décès de Maximilien Dupuis

L'an mil huit cent trente sept, le dix Décembre, heure de midi, devant nous Maire de la Commune de Trillbardou officier de l'état civil, sont comparus les sieurs Alexandre Théodore Paudescal âgé de cinquante trois ans, Instituteur et Jean Thomas Vermeille, âgé de trente deux ans, manouvrier, tous deux voisins maisons demeurant à Trillbardou, lesquels nous ont déclaré que Maximilien Dupuis, âgé de trente neuf ans, né à Trillbardou et demeurant, fils de François Nicolas Dupuis, berger, et de Sophie Brégitte Coffet, son épouse, est décédé à Trillbardou, aujourd'hui à quatre heures du matin, du domicile de ses père et mère et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Paudescal J. T. Vermeille

Alex. Pachot

N°. 29.

Décès de Jean François Trouble

L'an mil huit cent trente sept, le vingt quatre Décembre, huit heures du matin, devant nous Maire de la Commune de Trillbardou officier de l'état civil, sont comparus les sieurs Alexandre Théodore Paudescal âgé de cinquante trois ans, Instituteur et Jean Thomas Vermeille, âgé de trente

Mairie de Trillbardou

Deux ans, propriétaire, tous deux témoins majeurs demeurant à Tribardou, lesquels nous ont déclaré que Jean François Trouble, âgé de soixante-douze ans, Prêtre Curé Desservant né au Village de Moncaut, demeurant à Tribardou, fils des défunts Jean Trouble et de Geneviève Quizzard, ses père et mère, est décédé à Tribardou en son domicile aujourd'hui à huit heures du matin ; ont les déclarants signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Vandescal S. Cornuille

Alex.re Pachot

N.° 30.

Naissance d'un Enfant sans vie.

L'an mil huit cent trente-deux, le trente Décembre dix heures du soir, devant nous Maire de la Commune de Tribardou officier de l'Etat civil, est comparu le sieur Jean Pierre Michel Lamarque, âgé de soixante trois ans, charretier, demeurant à Tribardou, lequel nous a déclaré que Marie Anne Théodore Maurisse, de Gamma, âgée de quarante deux ans, est accouchée à Tribardou en son domicile aujourd'hui à quatre heures du soir, d'un enfant du sexe Masculin, qui nous a été présenté sans vie ; lesdites déclaration et présentation faites en présence des sieurs Alexandre Théodore Vandescal, âgé de cinquante trois ans, Instituteur, et Michel Adolphe Prosper Fourier, âgé de trente ans, tailleur

d'habits, tous deux témoins majeurs demeurant à Tribardou, lesquels ont ainsi que le père de l'enfant, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

Vandescal M. A. Fourier

S. M. Bonhomme

Alex.re Pachot

Ledit acte a été par nous Maire de la Commune de Tribardou, soussigné aujourd'hui premier Janvier dit huit cent trente huit.

Alex.re Pachot

Table Alphabétique des Actes contenus au présent registre.

Naissances.

N.° 1. Blot, Geneviève Adélaïde Madeleine 5 Janvier
N.° 22. Bonhomme Angélique Honorée 20. Août

Mairie de Tribardou

+ N.° 10. Charpentier Louis Emile 19 Mai
+ N.° 15. Debeaupuis Natalie Adelaïde 10. Juin
N.° 4. Dhaig Marie Claiste 18. Février
+ N.° 20. Dubois generier Louise Aubrage 17. Août
N.° 24. Dupuis Maximilien 12. 8.bre
+ N.° 25. Fourcin Jules André 17. 8.bre
+ N.° 8. Marin Louis Max.re Fani 14. Avril
+ N.° 11. Marin Jules Louis Eugène 20. Mai
N.° 26. Pachot Désirée Athénaïde 28. 8.bre
+ N.° 19. Nain Marie Mary.te Léonie 1.er Août
N.° 14. Réaume Jules Maxi 7. Juin
N.° 7. Sequin Julie Armance 6. Avril
N.° 3. Vavasseur Louise Max.me Amaïd. 18. Janvier
N.° 30 Enfant sans vie, mort-né 30. X.bre

Mariages.

N.° 17. Bracharc François Amand et
Biarne Zoé Virginie 17. Juillet

N.° 12. Boulot Jean Charles Stylite et
Vergneille Julienne Angélique 29. Mai

N.° 23. Demeuilly Louis Pierre Fortuné et
Brulaux Mélanie 20. 8.bre

N.° 27. Mariamal Jean Alexandre et
Vermeille Marie Generiere 20. Novembre

N.° 13. Michel Jean et
Boulinger Rose Petronille 6. Juin

Décès

N.° 5. Dheur Marie Claiste 2 Mars
N.° 28. Dupuis Maximilien 16. X.bre
N.° 9. Gonnard Louis Ch.les Fort 12. Mai
N.° 6. Jacquinot Jeanne Malvina 27. Mars
N.° 18. Martin Louise Julie Amélie 20 Juillet
N.° 21. Pont, Marie Anesthasie 19. Août
N.° 1. Sequin François Germain 3. Janvier
N.° 29. Troulet Jean François 24. X.bre
N.° 16. Vaumard Marie Anne veuve Lad. 26. Juin

Récapitulation

Naissances	16.
Mariages	5.
Décès	9.
Total	30 actes

Certifié sincère et

Mairie de Trilbardou